



Le premier ministre Brian Mulroney tend l'oreille pour mieux entendre la question d'un journaliste lors d'une conférence de presse improvisée au Parlement.

## Agence spatiale: le Cabinet n'a pas encore pris de décision

— Mulroney

■ OTTAWA (PC) — Le conseil des ministres n'a pas encore pris de décision au sujet de l'emplacement de la future agence spatiale, a fait savoir hier le premier ministre Brian Mulroney.

"La décision viendra en temps opportun", a indiqué le chef conservateur, alors qu'il était invité à commenter les propos de son secrétaire d'État, Lucien Bouchard, qui faisait la promesse, mardi, d'implanter l'agence spatiale à Montréal.

Candidat aux élections partielles du 20 juin dans la circonscription de Lac-St-Jean, l'ancien ambassadeur du Canada en France a indiqué qu'en amenant l'agence spatiale à Montréal, Ottawa pourrait "vite remédier aux injustices historiques" subies par le Québec dans le domaine de la recherche et du développement scientifique.

M. Mulroney s'est refusé à affirmer ou confirmer que Montréal aurait la préférence sur Ottawa, les deux villes se livrant une féroce compétition. Toutefois il ressort des propos du premier ministre que ce dernier partage l'opinion de M. Bouchard à l'effet que le Québec doit recevoir une juste part de la manne fédérale.

Qualifiant son ministre de "de très compétent et très convaincant", M. Mulroney a dit qu'il allait écouter avec "la plus grande attention sur tous les grands dossiers qui touchent le Québec". Puis, il a ajouté que le

choix du site de l'agence spatiale se fera "dans l'intérêt national" comme l'ont été les grands projets de son gouvernement, tels le contrat d'entretien des CF-18, la législation sur les produits pharmaceutiques, la construction des frégates.

Il a enfin rappelé que le chef du NPD, Ed Broadbent, et le leader du Parti libéral, John Turner, favorisaient également Montréal comme le siège idéal de l'agence spatiale.

### D'ici peu

De son côté, le premier ministre Bourassa s'attend à ce que l'annonce de l'agence spatiale à Montréal se fasse d'ici quelques jours ou, au plus tard quelques semaines.

Le premier ministre québécois a signalé hier que les propos tenus la veille par le secrétaire d'État canadien Lucien Bouchard constituent un "engagement très ferme, très clair" en vue de l'installation de l'agence spatiale dans la métropole.

"J'espère que cela se fera d'ici quelques jours ou au plus tard quelques semaines", a déclaré hier M. Bourassa, pour qui la décision semble maintenant acquise, bien que non confirmée.

Le premier ministre Bourassa voit dans la promesse de M. Bouchard le résultat rapide des réprimandes qu'il a adressés dimanche dernier au fédéral pour la faible part qu'on donne au Québec dans les contrats canadiens.

## 970 millions \$ injectés dans le développement de toutes les régions du Québec

■ OTTAWA (PC) — Les gouvernements du Canada et du Québec injecteront respectivement \$440 millions et \$380 millions, au cours des cinq prochaines années, dans le développement économique de toutes les régions du Québec, en vertu de la nouvelle entente signée aujourd'hui à Québec.

Une autre tranche de \$150 millions sera partagée, d'ici le 31 mars 1990, par les deux niveaux de gouvernement en vertu de l'Entente de développement économique et régional, conclue le 14 décembre 1984, pour renflouer les enveloppes budgétaires de certains programmes auxiliaires à toutes fins pratiques épuisés alors que l'échéance a été fixée au 30 mars 1990.

L'entente signée aujourd'hui à Québec, par le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, Robert de Cotret, le ministre délégué aux Affaires internationales et aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Remillard, et son collègue des Transports et responsable du Développement régional, Marc-Yvan Côté, prévoit la mise en place de deux grands blocs régionaux, "soit les régions de ressources et les régions centrales",

établies en fonction des régions administratives définies par le gouvernement du Québec.

Une somme de \$486 millions sera répartie dans les régions dites de ressources: L'Est du Québec (Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine) obtiendra une part de \$210 millions; la Côte-Nord \$65 millions; le Centre-Nord (Saguenay, Lac-St-Jean et Charlevoix) \$120 millions; l'Ouest du Québec \$75 millions et le Nord du Québec \$16 millions.

Les cinq programmes-cadres prévus à l'entente porteront le développement des entreprises, la recherche et le développement technologique, la mise en valeur des richesses naturelles, le renforcement des infrastructures économiques, le développement des ressources humaines.

Quant aux régions dites centrales, elles recevront dans le cadre de l'entente une tranche de \$330 millions pour les aider à participer au développement des entreprises, à l'innovation et à l'adaptation industrielle.

Dans la région de Montréal, la programmation prévue dans l'accord entre les deux niveaux de gouvernement devra tenir compte de certains axes privilégiés de développement dont les activités internationales, la haute techno-

logie, la finance et le commerce international, le design, les industries culturelles, le tourisme et le transport.

A cela, les deux gouvernements, conscients des difficultés spécifiques de certains secteurs, comme l'Est de Montréal par exemple, ont prévu la constitution d'un fonds d'intervention destiné à favoriser la relance de certaines zones défavorisées dans les régions centrales.

Pour le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, Robert de Cotret, cette entente démontre "le renouvellement de la politique fédérale en matière de développement régional au Canada".

L'objectif des deux gouvernements est d'accélérer la croissance à long terme des régions au Québec en mobilisant les entrepreneurs locaux, en favorisant le développement technologique, en stimulant la transformation des richesses naturelles, en renforçant la position concurrentielle des entreprises, en favorisant l'exploitation des marchés nationaux, nord-américains et internationaux et en facilitant l'adaptation des entreprises et de la main-d'œuvre à l'économie internationale.



Parce que votre temps vaut autant que votre argent.

## Le compte à rendement croissant Desjardins

Finis les transferts de fonds. Un seul compte suffit.

Avec le compte à rendement croissant Desjardins, vous pouvez désormais conserver la totalité de vos épargnes dans un seul et même compte, tout en obtenant un très bon rendement. Et pour réaliser vos projets, vos fonds demeurent accessibles en tout temps.

### Compte à rendement croissant Desjardins

L'intérêt grandit avec votre solde quotidien.

0 à 1 999,99 \$

Taux comparable à celui de l'épargne avec opérations

2 000,00 \$ à 3 999,99 \$

Taux comparable à celui de l'épargne stable à intérêt quotidien

4 000,00 \$ et plus

Taux comparable à celui de l'épargne à terme de courte durée sur la totalité du montant

### Exclusif à Desjardins: l'assurance-vie épargne

En plus d'un rendement avantageux sur ce compte d'épargne, votre caisse Desjardins vous offre en exclusivité la possibilité d'ajouter de l'assurance-vie à votre épargne.\*

Renseignez-vous à votre caisse Desjardins.

\* Sous réserve des dispositions de la police d'assurance en vigueur à la caisse.

## Le PQ boycotte les travaux parlementaires concrétisant l'annulation du recensement

■ QUEBEC (PC) — Dénonçant "l'arrogante hypocrisie" de la majorité libérale, le Parti québécois a boycotté hier les travaux de l'Assemblée nationale qui ont conduit à l'annulation du recensement électoral prévu pour cette année.

Guy Chevrette, le chef de l'Opposition, a annoncé que sa formation politique ne participerait pas au débat sur une motion de suspension des règles parlementaires présentée par le leader du gouvernement Michel Gratton.

Le gouvernement a décidé en effet d'annuler ce recensement prévu pour l'automne prochain et qui aurait occasionné des dépenses d'environ \$12 millions. Pour ce faire, le gouvernement est contraint de présenter une motion de suspension des règles parlementaires et de déposer un projet de loi, le projet de loi 9.

Une première étape vers cette procédure exceptionnelle a été franchie la semaine dernière, ce qui a occasionné un débat acerbe au Parlement. Hier, M. Gratton a suspendu à nouveau les règles pour présenter son projet de loi.

Il faut mentionner que le ministre Gratton, qui est également ministre responsable de la réforme électorale, avait fait inscrire dans la loi l'obligation que tout amendement recueille l'assentiment d'une double majorité,

donc pas de changement sans que l'Opposition n'y consente.

Il y a quelques mois, le PQ avait accepté d'annuler le recensement mais il devait changer d'idée par la suite en constatant que cela pourrait faciliter son organisation électorale.

Ce qui a fait rugir l'Opposition c'est qu'elle était convaincue d'avoir trouvé un compromis qui serait agréé par le gouvernement. Cette solution consistait à tenir un recensement partiel dans les 37 comtés qui sont modifiés par la réforme de la carte électorale en 1988 et à compléter l'opération en 1989.

Mais ce compromis a été rejeté par le caucus des députés ministériels mardi soir.

"C'est une deuxième mascarade en deux semaines", "un manque à la parole donnée, une banalisation du recours à l'urgence", "un bulldozer inadmissible", de dire M. Chevrette pour justifier la décision du PQ de ne pas participer aux travaux de la Chambre.

Quant au leader de l'Opposition, François Gendron, il a surenchéri en dénonçant "l'arrogante hypocrisie du caucus libéral".

### Depuis 3 ans

Le gouvernement justifie sa décision en invoquant le fait que ce recensement qui devrait coûter \$12 millions est inutile parce qu'il n'y aura pas d'élections en 1988. M. Gratton a soutenu de plus qu'un recensement partiel créerait deux catégories de citoyens, ceux qui ont été recensés et les autres.

L'Opposition évoque pour sa part le fait qu'il n'y a pas eu de recensement au Québec depuis trois ans et qu'une quarantaine de comtés ont été modifiés de façon importante depuis les dernières élections.

Soulignons que la solution de compromis, élaborée notamment par le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, aurait ramené le coût du recensement à \$3,8 millions environ cette année.

### A l'intérieur

Vivre en 88

pp. 4 à 5

De tout et de tous

p. 6

# L'épargne c'est la liberté



Desjardins

ÉDITORIAL

Le CHUS et l'énergie nucléaire

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) croit qu'il réalisera des économies substantielles en se dotant d'un réacteur nucléaire; ce qui est sans doute vrai. Mais quels sont les coûts véritables de cette conversion à l'énergie atomique?

Le CHUS vise deux objectifs avec l'acquisition d'un réacteur nucléaire: réduire ses coûts de chauffage et produire lui-même des isotopes radioactifs utilisés pour le diagnostic et le traitement de certaines maladies.

En vertu du programme d'énergie excédentaire d'Hydro-Québec, le centre hospitalier bénéficie actuellement de tarifs comparables à ceux du gaz naturel. Ce programme prendra fin l'automne prochain et la direction du CHUS étudie sérieusement avec l'Énergie atomique du Canada la possibilité d'installer un mini-réacteur nucléaire de type Slowpoke qui, affirme-t-on, permettrait de maintenir la facture annuelle de chauffage à 650 000 \$ plutôt que de la voir augmenter à environ 1,2 million \$. Il serait aussi, dit-on, moins coûteux de produire les isotopes que de les acheter comme on le fait actuellement.

Or, de passage à Sherbrooke mardi dernier, le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec a soutenu que l'offre d'Énergie atomique est en bas du prix coûtant et représente en fait une subvention d'au moins 300 000 \$ par année. M. John Ciaccia se demande avec raison comment et pourquoi l'Énergie atomique se permet de vendre à perte.

De toute évidence, l'énergie atomique pense accroître ses débouchés en démontrant qu'un établissement comme le CHUS peut tirer de grands

avantages d'un réacteur nucléaire. On sait que l'énergie nucléaire est de moins en moins populaire, de moins en moins acceptée par l'opinion publique et qu'elle est devenue en somme difficile à vendre. Le CHUS pourrait devenir un outil de promotion et permettre à l'Énergie atomique de faire des gains aux dépens d'Hydro-Québec.

Ce 'marketing' d'Énergie atomique n'est rendu possible que grâce aux fonds publics fédéraux. Concurrence déloyale? Le ministre Ciaccia n'a pas été jusqu'à la mais il tient avec raison à ce que le CHUS et Hydro-Québec envisagent ensemble d'autres possibilités.

L'hydro-électricité ne présente en effet aucun risque pour l'être humain et son environnement. On ne peut pas en dire autant de l'énergie nucléaire. Malgré les assurances données par l'Énergie atomique, la population de Sherbrooke est inquiète des risques d'accidents.

Mais on doit aussi se préoccuper des déchets nucléaires. Ces déchets demeurent dangereux pendant des milliers d'années; leur manipulation est une opération délicate qui exige de grandes précautions et entraîne des coûts sûrement considérables. Et où seront-ils déposés?

Le CHUS ferait sans doute une bonne affaire en concluant une entente avec l'Énergie atomique du Canada; le rabais est attrayant. Mais il serait irresponsable de s'en tenir à une perspective si étroite. La question débordant largement les coûts d'opération du centre hospitalier.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

On n'aime plus les enfants!

(...) Nous apprenions, dans un article de la presse du 17 mai, intitulé: "Madame Gagnon-Tremblay est moins sûre de présenter en juin sa politique de garderies", que les services de garde en milieu scolaire faisaient actuellement l'objet d'un subtil jeu de balle entre Ottawa et Québec au niveau des négociations sur le nouveau projet fédéral sur les services de garde.

Le gouvernement fédéral refuse d'inclure nos services de garde en milieu scolaire dans les programmes à frais partagés, alléguant qu'ils relèvent du secteur de l'éducation, qui est de juridiction strictement provinciale. Nous ne comprenons pas cette attitude, alors qu'en Ontario on leur donne accès à ces mêmes programmes, bien qu'une bonne partie de la clientèle d'âge scolaire fréquente près de quatre cents garderies logées dans des écoles primaires ou secondaires.

Dans le même temps, au Québec, M. Gérard D. Lévesque nous dévoilait les quelques mesures mises de l'avant par le gouvernement pour favoriser la natalité. Mais, il ne semble pas avoir pris les bonnes décisions si l'on en juge par l'ensemble des réactions publiques qu'elles ont provoquées. Elles sont unanimes sur un point: l'instauration d'un réseau adéquat de services de garde constitue la mesure première d'une politique familiale qui peut véritablement inciter des parents à faire des enfants.

Quand nous regardons de près tous les tours de passe-passe, les pirouettes qu'effectuent nos deux gouvernements pour laisser croître à la population qu'ils ont investi des sommes considérables pour les familles, nous sommes en droit de nous demander si nous en voulons encore des enfants?

Quand nous regardons également les luttes acharnées qu'ont menées depuis quatre décennies et que mènent encore différents groupes de femmes pour obtenir un réseau de services de garde de qualité pour le bien-être de nos enfants, il faut se rendre à l'évidence que l'on n'aime plus les enfants!

Cela nous amène à nous interroger avec inquiétude sur le futur que nous préparons nos gouvernements. Ils semblent préférer dépenser dans des biens de consommation courants plutôt que d'investir dans des mesures sociales pour l'avenir de notre population.

enfants d'âge scolaire, il existe actuellement des services de garde dans 484 écoles, sur une possibilité de plus de 2 000 que fréquentent 30 000 enfants. C'est un acquis important, si l'on considère qu'il n'y en avait aucun il y a dix ans. Mais, le rapport du comité consultatif de la ministre Monique Gagnon-Tremblay, sur les services de garde à l'enfance de 1987, démontre que nous ne répondons qu'à 7 p.c. de la demande provenant de parents actifs. Il considère urgent que soient développés 50 000 nouvelles places, sans crainte de constituer un surplus de places par rapport aux préférences des parents.

De plus, plusieurs problèmes existent dans les services déjà en place où des sommes importantes devraient être injectées: manque de locaux, personnel éducatif mal rémunéré et non reconnu, subventions insuffisantes pour les petits services, ouverture du service de garde limitée aux 200 jours du calendrier scolaire, etc...

Sur ce dernier point, nous apprenions une primeur lors de la lecture du budget du Québec: un montant de 500 000 \$ était voté pour la garde estivale... alors qu'il y a 650 000 enfants de 5 à 11 ans! Encore une fois nous ne pouvons parler de mesure véritable.

Rôle de prévention

Plusieurs recherches américaines menées depuis quelques années ont démontré de façon inquiétante à quel point les enfants à "clefs" laissés sans supervision deviennent vulnérables aux dangers de la société, tels que criminalité, délinquance et accidents. Que ces enfants manifestent d'importants signes de peur, ainsi que de stagnation dans leur développement social.

Elles indiquent que la responsabilité prématurée qu'on leur



La ministre Gagnon-Tremblay et les garderies: un jeu de balles entre Ottawa et Québec

accorde produit un niveau de stress accéléré, qui se traduit par une image appauvrie de soi, dont les effets seraient directement reliés à leur rendement scolaire.

En fait, il y a plus pour convaincre nos gouvernements de cesser de jouer à l'atruche ou à la balle et de prendre les décisions politiques qui s'imposent?

Nous leur demandons, pour nos enfants d'âge scolaire, d'adopter au plus tôt les modalités nécessaires pour que le Québec puisse, dès maintenant, recevoir les sommes d'argent auxquelles il a droit, pour développer et consolider son réseau de services de garde en milieu scolaire.

Brigitte Guy, présidente Association des services de garde en milieu scolaire du Québec

Le bilan Bacon

Le gouvernement du Québec ne tient pas promesse: il n'accordera pas un pour cent de son budget global aux affaires culturelles, tel que le premier ministre avait promis en campagne électorale. Il faudra attendre encore trois ans avant de parvenir à cet idéal. Ce qui, évidemment, déçoit considérablement les milieux artistiques et intellectuels qui paraissent encore une fois négligés.

Sont-ils négligés? Oui et non. La ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, a présenté la semaine dernière son bilan et ses orientations futures. Évidemment, on y trouve moins qu'on espérait...

Ce qui signifie que le ministère des Affaires culturelles, peut-être aussi sous-estimé à Québec par les ministres aux portefeuilles économiques que le sont les artistes dans leurs propres villes, a besoin d'être appuyé pour être efficace.

Le bilan de Mme Bacon est respectable; mais on a le sentiment que ce qui reste à faire est entre les mains de M. Paul Gobeil, au Trésor. C'est lui qu'il faut convaincre du rôle des arts dans une société qui en a besoin pour sa survie culturelle.

Jean-Guy Dubuc La Presse



OPINION DES AUTRES

Car c'est vrai que nos organismes culturels sont sous-alimentés comparativement à ceux par exemple de l'Ontario. Et c'est vrai que plusieurs bibliothèques sont pauvres et inintéressantes. Ce qui ne signifie pas que toute la responsabilité incombe au gouvernement du Québec. Il faudrait aussi jeter un regard critique sur l'apport des municipalités dans le difficile monde des arts.

(...) Certaines villes ont construit des édifices polyvalents, véritables petits centres d'art, où l'on trouve non seulement des livres mais également des documents électroniques, cassettes et appareils reliés aux techniques

POINT DE VUE

NDLR Voici la suite du texte dont nous avons publié une première partie hier.

De fait, la spirale de la violence, c'est l'expérience aussi quotidienne que séculaire, engendre la violence d'où émerge presque fatalement la recherche du pouvoir absolu, annihile la sensibilité aux autres et à leurs valeurs non moins que le partage. A moins que la force de la non violence ou l'affirmation de l'amour par le témoignage ne fassent retour au service et au partage!

François D'Assise et Ghandi

Deux grands noms ont ici éclairé ma recherche: François d'Assise qui, au temps d'une Église où le pouvoir et la richesse étaient sacralisés, a vécu une attitude évangélique probablement jamais surpassée, exprimée souvent dans une ironie proche de celle de saint Paul: on ne convertit pas par la force, le pouvoir ou

Jean Paul II et la théologie de la libération (2)



Le pape Jean Paul II: un héritage ecclésiastique non sans lourdeurs et ambiguïtés

la richesse, témoigna-t-il aux "seigneurs" pape, évêques et princes, mais par le témoignage et le partage vécu dans l'esprit de pauvreté. Et l'autre, c'est l'immortel Gandhi, dont la biographe S. Lasser (éd. Le Seuil) fait ressortir comment il intègra la mystique de la non violence dans la méditation assidue de l'Évangile (la supposée charte de ses propres dominations); et c'est par cette force inouïe de la non violence qu'il réalisa une immense libération et qu'il continue à questionner notre temps; dans cet idéal vécu jusque dans sa mort, il refusa toujours opiniâtrement et le pouvoir et la richesse.

La théologie de la libération et l'Évangile

L'Évangile n'a qu'un but: la communion, dont la réconciliation est l'aliment permanent: pour lui, il n'y a plus ni hommes, ni femmes, ni exploités, ni Noirs, ni Blancs. C'est nous qui créons sans fin, justifiés et sacralisons les classes et catégories sociales et éco-

nomiques, et même religieuses. Pour l'Évangile, le premier et indispensable moyen de réaliser cette communion (dont la justice sociale est un aspect) est la réforme du cœur, la seule qui opérera celle des structures et des systèmes aux limites de l'homme et de son péché.

Personnellement, il m'est apparu toujours plus urgent et plus facile de changer le cœur des autres; mon problème était d'abord le mien.

Le choix évangélique est soi ou l'autre: "Qui dit aimer Dieu et qui hait son frère est un menteur (1 Jn. IV, 20). "L'égoïsme ferme sur les autres et sur l'Autre: c'est un mouvement indissociable. Et Jésus jette cette observation profonde: "Vous ne pouvez me recevoir, car vous êtes trop préoccupés de la gloire qui vient les uns des autres" (Jn. V, 44). C'est la même logique: quand on est trop centré sur sa valorisation personnelle, on ne peut reconnaître ni les autres, ni l'Autre.

Jean-Paul II

Au terme de cette réflexion, je comprends pourquoi Jean-Paul

II n'acceptera jamais, comme réalisation d'Évangile, la théologie de la libération: il ne justifierait, en pratique, qu'un changement de pouvoir de mains comme c'était le rêve des Juifs et des disciples vis-à-vis des Romains au temps de la prédication évangélique. Le nouveau détenteur du pouvoir pourrait peut-être exercer plus de justice, mais l'attitude sera toujours biaisée par rapport à l'idéal évangélique, car la logique du pouvoir-dominance n'est pas celle de l'autorité-service; ce qui n'exclut aucunement l'engagement politique du chrétien qui aspire, à travers ses limites, à exercer son service.

Jean-Paul II a hérité d'un héritage ecclésiastique non sans lourdeurs et ambiguïtés ou autorité-pouvoir et autorité-service se traduisent discutablement dans les structures, la morale et le droit: j'applaudirais volontiers des orientations et des décisions différentes. Mais je reconnais et admire chez lui la recherche passionnée et courageuse d'un idéal de service et de communion.

Bruno Dandenault, ptre

<p><b>la tribune</b></p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>	<p><b>ADMINISTRATION</b></p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur-adjoint</p>	<p><b>RÉDACTION</b></p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRE Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p><b>PUBLICITÉ</b></p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>ALAIN TÊTREAULT Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p><b>PRODUCTION</b></p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GÉRARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presse</p> <p>EXPÉDITION MICHEL DOYON Gérant</p>	<p><b>COMPTABILITÉ</b></p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p><b>BÂTISSE</b></p> <p>ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p><b>TIRAGE</b></p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER JULIE LACHANCE MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	--	--	---	--	--

FORUM

# Oui au plan d'action en français, mais...

Il y a quelques semaines le ministre de l'Éducation rendait public son Plan d'action sur le français à l'école. Attendu depuis longtemps déjà, le Plan vient à son heure, après notamment les épreuves de fin de cycle en français écrit, la consultation du Conseil de la langue française, son Avis et celui du Conseil supérieur de l'Éducation. D'une façon générale, on peut penser qu'il a gagné à se faire attendre, à la fois pour la modération des mesures qu'il propose et la volonté de collaboration qu'il désire susciter chez les agents d'éducation. D'emblée, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) accueille cette volonté de collaboration et invite ses partenaires, parents, enseignantes et enseignants des autres matières, syndicats, commissions scolaires, à s'engager dans l'action. Dans un premier temps nous présenterons les principaux points sur lesquels il convient de marquer notre accord, puis nous soulignerons les mesures pour lesquelles il importe d'obtenir davantage. Même s'il n'est guère souhaitable de gommer la dimension sociopolitique de la qualité de la langue à l'école, étant donné l'espace qui nous est accordé et la nature du Plan, nous nous limiterons à sa dimension pédagogique.

## Pas une matière comme les autres

Au cœur des débats actuels en éducation, il en est un qui semble rallier de plus en plus les suffrages: l'importance de l'enseignement du français à l'école. Depuis 20 ans, l'AQPF ne cesse de clamer que le français n'est pas une matière comme les autres et elle se réjouit que le ministre de l'Éducation en fasse une de ses priorités. Une remise en question radicale et hâtive des programmes de français dont l'implantation remonte à 1979 aurait entraîné un bouleversement aussi néfaste que celui de l'anglais.

L'AQPF est heureuse que le Ministère ne modifie pas les programmes actuels et reconnaisse explicitement la valeur et l'intérêt de leurs fondements pédagogiques. Tout en voulant accorder une plus grande importance à la grammaire et à la syntaxe, le Plan réaffirme que "l'apprentissage du français doit ultimement, au-delà de l'acquisition de connaissances, conduire au développement de l'habileté à communiquer par la parole, par l'écrit et par l'écoute". Cette décision satisfait les enseignantes et les enseignants de français du primaire et du secondaire qui attendaient une position claire du Ministère et qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à s'habiller à enseigner les programmes ministériels.

## Une responsabilité partagée

Cet apprentissage de l'habileté à parler, à écrire et à écouter se fait, dans une large mesure, dans la classe de français et le Ministère souligne l'engagement et la compétence des enseignants et des enseignantes de français. Mais reprenant l'heureuse formule de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation, le Plan rappelle que la qualité de la langue est "une responsabilité partagée". Il invite donc les divers agents d'éducation à jouer leur rôle respectif. À l'école, l'ensemble du personnel enseignant doit se préoccuper non seulement de la correction de l'orthographe, mais de l'ensemble des habiletés langagières et du développement de la pensée. Fort à propos, le document souligne que dans plusieurs écoles, enseignantes et enseignants de toutes les matières mettent les élèves en situation d'écrire plus et mieux. L'AQPF apprécie que le Ministère reconnaisse "la valeur irremplaçable de ces initiatives locales". Parents, directeurs d'école, médias, tous ont leur rôle à jouer dans l'amélioration du français écrit et parlé. Tout en assumant leur responsabilité, comme les autres agents d'éducation, les enseignants et les enseignantes de français ne veulent pas jouer les boucs émissaires et ils se réjouissent que le Plan invite à la concertation.

## Du français pour tous

Enfin, comme elle l'a dit plus d'une fois, et parce que les enseignants et les enseignantes de français sont confrontés quotidiennement à ces défis nouveaux, l'AQPF est heureuse que le Plan incite les Commissions scolaires à prendre en considération les difficultés particulières et les besoins spécifiques des adultes, des allophones et des enfants des milieux économiquement défavorisés.

Priorité accordée au français, maintien des programmes actuels, engagement de tous les agents d'éducation, prise en compte de clientèles spéciales, le Ministère place donc au cœur de la mission de l'école et des Commissions scolaires la qualité de la langue. Pour garantir l'atteinte de ses objectifs, le Plan propose une série de mesures. On est en droit de s'attendre à ce que ces mesures permettent la réalisation du Plan.

Pour assurer au plus grand nombre la maîtrise de la langue, le Plan reconnaît que les écoles doivent offrir aux élèves qui leur sont confiés le soutien et la récupération dont ils ont besoin. Le soutien ne saurait se résumer à

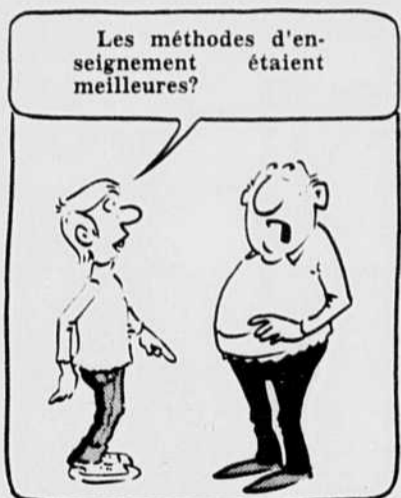
"des cours supplémentaires en dehors des heures normales de classe" ou des travaux "à l'aide de logiciels de correction orthographique". Les mesures devront être organisées afin de stimuler le goût de lire et d'écrire: bien plus, elles devront être assumées par des personnes préparées à jouer ce rôle, c'est-à-dire les enseignantes et les enseignants. Des périodes d'étude et de travail dirigé — incluses dans la tâche — constitueraient des mesures plus adéquates. Semblablement, pour accorder réellement "une place de choix à l'évaluation formative", il faut convenir que les maîtres de français devront disposer des instruments diagnostiques et du temps nécessaires pour une application pédagogique individualisée. À ce titre, des équipes devront être libérées afin de travailler à leur élaboration et du temps, prévu à l'intérieur du régime pédagogique. Il est aussi important et urgent qu'on veuille à l'établissement de seuils de réussite, non seulement en écriture, mais aussi en lecture. On n'assurera pas la réussite du plus grand nombre en baissant les seuils, mais plutôt en mettant en place les mesures compensatoires nécessaires, et cela dès le primaire.

gnantes à ces activités, sans une diffusion pédagogique des résultats de ces travaux, la recherche n'aura guère de chance de contribuer au renouveau. L'importance accordée à la compétence linguistique des futurs maîtres constitue assurément un facteur de réussite du plan; il en est de même du perfectionnement en français du personnel enseignant. Il faut cependant faire remarquer que les compétences et les interventions souhaitées des maîtres doivent largement dépasser ce que le Plan appelle la grammaire et l'orthographe. Il faut que tous les intervenants et intervenantes scolaires prennent en compte dans l'ensemble du curriculum le développement des habiletés langagières, l'organisation de la pensée, la précision du vocabulaire, la cohérence du discours, autant à l'oral qu'à l'écrit, autant en lecture qu'en écriture. Le temps nous semble plus opportun que jamais de reconsidérer l'ensemble des objectifs de la formation primaire et secondaire pour voir comment les différentes matières pourraient contribuer au développement de la pensée et de l'expression personnelle. Cela demandera peut-être une réorganisation de la grille-horaire et du régime pédagogique.

tous les moyens nécessaires pour que la maîtrise de la langue constitue un instrument de promotion sociale et non pas de sélection.

## Revoir la tâche de l'enseignant

L'AQPF croit que l'école peut faire plus pour assurer à l'ensemble de sa clientèle la maîtrise du français. Elle appuie le Plan d'action et l'esprit qui l'anime. Elle invite les agents d'éducation à profiter de l'occasion qui est donnée à l'école de mieux jouer son rôle et presse le gouvernement d'accorder au plan l'importance que lui reconnaît le ministre de l'Éducation. Il serait normal de voir un gouvernement qui reconnaît que le français est un instrument de promotion sociale, qui sert de l'école pour la réaliser, qui est prêt à revoir l'ensemble de la formation et du régime pédagogique pour y contribuer, donne au ministre de l'Éducation, aux Commissions scolaires et aux écoles les moyens nécessaires pour y arriver. On ne veut pas revoir pour l'instant la tâche des enseignants et des enseignantes.



## Plus de ressources

Que le Ministère mette à la disposition des commissions scolaires des ressources financières additionnelles pour améliorer l'état actuel des bibliothèques scolaires, voilà une autre mesure essentielle, mais dans l'état actuel de nombreuses bibliothèques, des sommes beaucoup plus importantes doivent être accordées et il faudra s'assurer aussi que les bibliothèques seront animées par des personnes préparées à remplir cette tâche. Le bénévolat des parents peut apporter beaucoup, il ne saurait constituer une solution institutionnelle suffisante étant donné l'état de la situation.

Dans un autre ordre d'idées, on est heureux de voir que le Ministère reconnaisse à la recherche fondamentale et appliquée un rôle de moteur capable de soutenir et d'animer la rénovation de l'enseignement de la langue. Mais sans la collaboration d'équipes d'enseignants et d'ensei-

gnantes à ces activités, sans une diffusion pédagogique des résultats de ces travaux, la recherche n'aura guère de chance de contribuer au renouveau. L'importance accordée à la compétence linguistique des futurs maîtres constitue assurément un facteur de réussite du plan; il en est de même du perfectionnement en français du personnel enseignant. Il faut cependant faire remarquer que les compétences et les interventions souhaitées des maîtres doivent largement dépasser ce que le Plan appelle la grammaire et l'orthographe. Il faut que tous les intervenants et intervenantes scolaires prennent en compte dans l'ensemble du curriculum le développement des habiletés langagières, l'organisation de la pensée, la précision du vocabulaire, la cohérence du discours, autant à l'oral qu'à l'écrit, autant en lecture qu'en écriture. Le temps nous semble plus opportun que jamais de reconsidérer l'ensemble des objectifs de la formation primaire et secondaire pour voir comment les différentes matières pourraient contribuer au développement de la pensée et de l'expression personnelle. Cela demandera peut-être une réorganisation de la grille-horaire et du régime pédagogique.

gnantes à ces activités, sans une diffusion pédagogique des résultats de ces travaux, la recherche n'aura guère de chance de contribuer au renouveau. L'importance accordée à la compétence linguistique des futurs maîtres constitue assurément un facteur de réussite du plan; il en est de même du perfectionnement en français du personnel enseignant. Il faut cependant faire remarquer que les compétences et les interventions souhaitées des maîtres doivent largement dépasser ce que le Plan appelle la grammaire et l'orthographe. Il faut que tous les intervenants et intervenantes scolaires prennent en compte dans l'ensemble du curriculum le développement des habiletés langagières, l'organisation de la pensée, la précision du vocabulaire, la cohérence du discours, autant à l'oral qu'à l'écrit, autant en lecture qu'en écriture. Le temps nous semble plus opportun que jamais de reconsidérer l'ensemble des objectifs de la formation primaire et secondaire pour voir comment les différentes matières pourraient contribuer au développement de la pensée et de l'expression personnelle. Cela demandera peut-être une réorganisation de la grille-horaire et du régime pédagogique.

## Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et com-

porter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées. Le rédacteur en chef

# UN SAC DE VOYAGE GRATUITEMENT?

## Est-ce possible?

Oui, si vous êtes parmi les 50 premiers nouveaux membres du



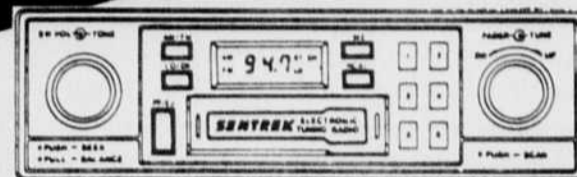
inscrits durant notre «visite libre» les 9, 10 et 11 juin.



2990 ouest, rue King, Sherbrooke



## SENTREK



## RADIO D'AUTO

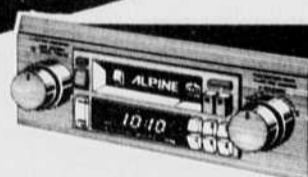


### Modèle SCR-090

- Radio AM-FM stéréo, cassette
- 2 haut-parleurs, 30 watts chacun

11999\$

## ALPINE



## RADIO DIGITALE

### Modèle 7156

- AM-FM stéréo digitale, 18 pré-selections, cassette auto-inversion, grave et aigue séparées
- Amplificateur de haute puissance, 18 watts par canal
- 2 haut-parleurs, 2 voies, 25 watts chacun, modèle SB-1130

59799\$

## ALPINE



## RADIO DIGITALE STÉRÉO

- Radio digitale AM-FM stéréo, cassette auto-inversion, Dolby B & C, DBX, 10 stations pré-régées, recherche de musique programmable, modèle 7347
- Amplificateur de haute puissance, 4 x 18 watts, modèle 3510
- 2 haut-parleurs avant 5", 25 watts chacun, modèle SB-1120
- 2 haut-parleurs arrière de 2 voies, 6" x 9", 100 watts maximum, modèle KFC-6977

99799\$

## SYSTÈME D'ALARME COMPLET POUR AUTO

- Contrôle à distance
- Détecteur de mouvement et bris de vitre

37499\$

- \* AGENT AGRÉÉ DE BELL CELLULAIRE ET CANTEL
- \* AUSSI DISPONIBLE AIWA - PIONEER - KENWOOD - HITACHI - ALPINE - AUDIO VOX - MOTOROLA
- \* INSTALLATION PROFESSIONNELLE SUR PLACE

JUSQU'À **36** MOIS POUR PAYER\*  
\* CONDITIONNEL À L'APPROBATION DU CRÉDIT



SHERBROOKE  
2300 King O., 563-9191

DRUMMONDVILLE  
740, boul. St-Joseph, 474-2727



# Clôture du projet de motivation: "une véritable fête de groupe"



Participant à l'une des activités majeures de fin d'année, l'équitation, Yannick gagnon et Danielle Viens. Entre eux, à l'arrière-plan, on voit Catherine Robert et Sonya Stringer.

par Michel RONDEAU SHERBROOKE — Quelque 625 des 750 élèves de 1ère et 2e secondaire qui sont regroupés au pavillon 1 du Triolet ont pu participer à l'une des 11 activités qui leur ont été offertes à l'occasion de la clôture du projet de motivation pour cette année.

"Il s'agit d'une véritable fête de groupe à laquelle les élèves, interrogés l'an dernier, ont dit tenir", explique le professeur Patrice Potvin, responsable du projet de motivation.

Equitation, cyclisme, quilles, golf, pêche ne sont que quelques-unes de ces activités que les élèves peuvent acheter avec les billets que leur remettent les divers membres du personnel du pavillon 1 pendant l'année scolaire.

nes, raconte M. Potvin, c'est l'occasion de partir pendant une journée, en juin, une de leurs activités préférées. Pour certains autres, c'est même l'occasion de découvrir une nouvelle passion. Par exemple, ce jeune qui a pu faire partie des 13 privilégiés qui ont fait de l'équitation. Pour lui, c'était la première fois. Une découverte qui lui a fait rêver d'un intéressant cadeau d'anniversaire: quelques heures d'équitation.

En cours d'année, il y a aussi des activités consacrant les efforts et les progrès des élèves reconnus par le personnel en matière de comportement comme en matière académique: voyage pour voir le Canadien de Montréal, pour voir les

Expos, journée de ski à Bromont, visite d'une base de plein air. Mais rien de l'ampleur de la journée de fin d'année.

**Financement**  
L'école investit 2,500 \$ par année pour l'organisation de ces activités. Le reste des fonds est le fruit d'un marathon et d'un cyclotron que font les élèves de 1ère et de 2e secondaire au début de l'année. Il y a quelques années, les fonds recueillis par les élèves auprès de leurs commanditaires s'élevaient à quelque 5,000 \$ ou 6,000 \$. Cette année, les jeunes ont battu tous les records en recueillant 11,000 \$.

L'accueil avec lunch servi par le personnel de l'école, au début de l'année, est aussi défrayé par

les 2,500 \$ donnés par l'école.

Ce type de projet est-il vraiment efficace? "Certainement, assure Patrice Potvin, qui dit que les professeurs du pavillon 1 se sont prononcés unanimement en faveur du maintien de ce programme, justement parce qu'il motive les élèves.

Tout le personnel de l'école peut attribuer à un élève des points pour sa politesse, son respect de l'environnement, ses progrès académiques ou pour tout geste jugé méritoire. C'est avec ces points que les jeunes peuvent "acheter" les activités auxquelles ils pourront possiblement participer en cours d'année ou à la fin de l'année.

Il y a aussi des tirages où les élèves peuvent gagner des prix allant du séchoir à cheveux à l'équipement de ski alpin, en passant par les disques, le système de son et la bicyclette.

Selon M. Potvin, la formule pourrait être réexaminée et rajustée en ce qui concerne les jeunes de 2e secondaire, dont l'intérêt pour ce programme est un peu moindre qu'en 1ère secondaire. Mais, dit-il, les bons souvenirs qui leur reviennent en 3e secondaire, où le projet de motivation est différent, leur fait souvent regretter l'époque où ils pouvaient participer aux fêtes qui couronnent le programme de motivation.

## Session de formation sur les femmes et l'utilisation des médias

par Nathalie ROY

SHERBROOKE — Afin de se doter d'outils pour travailler en relation avec les médias, une vingtaine de représentantes d'associations féminines de la région, ont participé à une session de formation sur les femmes et l'utilisation des médias.

Organisée par deux animatrices du Centre St-Pierre de Montréal, organisme populaire d'éducation, Suzanne Leroux et Marielle Raïche, cette session de formation s'est déroulée hier et mardi, à la Maison Rivier, de Sherbrooke.

Cette rencontre s'adressait uniquement aux femmes, qui oeuvrent au sein d'un or-

ganisme féminin sans but lucratif.

Grâce à une subvention du Secrétariat d'État, octroyée dans le cadre du programme de promotion de la femme, les animatrices offrent quatre sessions de formation, qui ont lieu à Sherbrooke, Québec et Montréal.

Des déléguées du centre de jour l'Escale, de la maison d'hé-

bergement pour femmes violentées de Lac-Mégantic, La Bouée, du Centre des femmes du Val Saint-François et du Syndicat des agricultrices étaient, entre autres, présentes.

Pendant les deux journées, les participantes se sont familiarisées avec le communiqué de presse, la conférence de presse et l'entrevue. Les animatrices ont expliqué de quelle façon se rédige un communiqué, se planifie une rencontre avec les journalistes et se prépare une entrevue.

Suzanne Leroux et Marielle Raïche ont

également renseigné les participantes sur d'autres outils d'informations, tels le dépliant et la lettre aux lecteurs.

"La communication avec les médias n'est pas une priorité pour plusieurs organismes communautaires, mais elle devrait l'être, car c'est par cette voie que les organismes réussissent à rejoindre les gens. C'est pour cette

raison que les membres des associations doivent se doter d'un plan de communication", estime Suzanne Leroux.

Cette session de formation permettra également à plusieurs participantes de mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise de presse, que ce soit un journal, une station de radio ou de télévision.

**VIENT DE PARAÎTRE**  
**LE GUIDE DE LA CÔTE EST DES ÉTATS-UNIS**  
(édition revue et augmentée)  
par **Michel-G. Tremblay**

L'édition révisée du Guide de la côte est des États-Unis, qui avait remporté un vif succès lors de sa parution, réunit des renseignements complets sur les 17 États de cette région américaine.

Chaque État fait d'abord l'objet d'une présentation où l'auteur, Michel-G. Tremblay, livre ses impressions, allant même jusqu'à relater quelques expériences personnelles. Outre l'aspect historique, l'accent a été mis sur les stations balnéaires. Vient ensuite une description sommaire du paysage géographique et politique, sans oublier l'élément de loin le plus important, soit l'adresse du bureau du tourisme où l'on peut écrire pour obtenir la documentation nécessaire. Les sections suivantes portent sur les moyens de transport pour atteindre l'État, les centres d'intérêt regroupés par ville, la liste des hôtels et des terrains de camping. En annexe, un chapitre est consacré aux parcs nationaux, et un tableau indique le temps qu'il fait dans les principales villes.

Illustré par plusieurs photographies en noir et blanc et les cartes routières de chaque État, ce guide de voyage apporte une attention particulière aux deux destinations les plus populaires auprès des voyageurs québécois: la Floride et la Nouvelle-Angleterre.

Journaliste à La Presse depuis 1967, Michel-G. Tremblay s'est acquis une solide réputation à travers le Canada et les États-Unis comme spécialiste des voyages et des vacances. Il prépare actuellement l'édition révisée du Guide des Antilles ainsi qu'un nouvel ouvrage en collaboration avec André Bergeron, Le Tour du monde en 80 capitales, qui seront bientôt publiés aux Éditions La Presse.

Pour information, n'hésitez pas à communiquer avec Danielle Soulière, des Éditions La Presse, Ltée, au numéro (514) 285-6981.

Publi-Promotion 38274

**VENTE PRÉ-VACANCES**

**25 à 50 % de réduction à la boutique**

*Brin d'Folie* Importation et prêt-à-porter pour la femme qui se veut élégante.

MAIL INTERIEUR 37155x

**VOUS DÉMÉNAGEZ? SUPER AUBAINE**

des aubaines fracassantes!

**TAPIS COMMERCIAL** Avec légères imperfections A partir de **4.95** v.c.

**TAPIS FINI VELOURS** Saxony de nylon sur endos de mousse, résistant à la saoulerie et aux taches. **12.95** v.c.

**TAPIS ELIE INC.**

1023, Rte 220, St-Elie d'Orford, Qc., JOB 2S0  
Tél.: 569-5995

**PNP National**

EXTERIEUR LUSTRE, ALKYDE 25.49

SUPER EMAIL À L'URETHANNE PLANCHERS, INT. & EXT. 28.49

SUPER LATEX LUSTRE D'EXTERIEUR ACRYLIQUE SUPER BLANC UNE COUCHE 26.99

**FINE LAME** Pour Papa **FINE LAME**

**JUSQU'AU 2 JUILLET**

**PHILIPS RASOIR** RECHARGEABLE BITENTION AUTOMATIQUE **139.88\$** HS-950

**PHILIPS RASOIR** RECHARGEABLE BITENTION **99.88\$** HP-1336

**REMINGTON RASOIR** GTX-3000 RECHARGEABLE MICRO-SCREEN **94.88\$**

**BRAUN RASOIR** LINEAR 266 RECHARGEABLE **69.88\$**

**ERRATUM:** Les items annoncés dans le cahier "Fête des Pères" seront en vigueur jusqu'au 2 juillet 88 et/ou jusqu'à épuisement des stocks, et non jusqu'au 21 mai tel qu'annoncé.

**Best Business Award** Prix du Meilleur Commerce

**CENTRE du RASOIR FINE LAME**

CARREFOUR DE L'ESTRIE - 567-8979

**TAPIS ELIE INC.**

1023, Rte 220 St-Elie d'Orford, Qc 569-5995

VIVRE EN 88

Le programme Kino-Or populaire dans la MRC du Granit

par Richard VIGNEAULT  
LAC-MÉGANTIC — Les aînés du territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Granit ont répondu favorablement à l'expérience d'implantation du programme Kino-Or, par le Centre local de services communautaires (CLSC) Maria-Thibault.

C'est le bilan que dresse le responsable de l'implantation, Gilles Hallée. Le programme Kino-

au moins une fois par semaine. Quelque 47 pour cent des gens qui pratiquent la pause-santé au club, la pratiquent aussi au moins trois fois par semaine à la maison. Enfin, 88 pour cent des gens qui vont aux clubs participent à la pause-santé.

Pour M. Hallée, le programme est prometteur car à partir de la pratique de l'activité physique, des modifications de comportement peuvent être constatées.

L'avenir

L'éducateur physique considère que le programme doit s'agrandir et s'épanouir. Selon lui, il serait souhaitable, à court terme, que le CLSC maintienne un service de soutien aux clubs déjà en marche, qu'il implante le programme Kino-Or chez les autres clubs intéressés et le soutienne en diversifiant l'approche de l'activité physique.

M. Hallée préconise également que le CLSC se donne le mandat de se servir de l'expérience vécue pour structurer un service per-

manent d'intervention en santé communautaire.

En plus, le CLSC devrait à son avis voir à la promotion de la santé communautaire et tenter de rejoindre d'autres couches de

la population moins autonomes. Enfin, il propose la réalisation d'une analyse des besoins en santé communautaire de la population âgée avant d'élaborer quoi que ce soit.

Les textes de trois jeunes Estriens publiés dans le recueil des élèves de 6e année

SHERBROOKE (MR) — Mélanie Courtois, Patricia Hinse et Dominic Longpré sont trois jeunes Estriens dont les textes, composés lors de l'épreuve de français écrit de 1987, ont été publiés dans un recueil des meilleurs textes de jeunes de 6e année de l'an dernier.

Le ministère a publié ces textes dans un recueil intitulé "Patrice, Moka et les autres".

Il s'agit de 34 textes d'élèves de toutes les régions du Québec, portant sur la personne, l'animal ou l'objet préféré des jeunes auteurs. Ils ont été choisis parmi 1,264 textes provenant de 51 écoles.

Mélanie Courtois était une élève de l'école Saint-Jean, d'Asbestos; son texte s'intitulait "Ma grand-mère Antoinette".

Patricia Hinse était une élève de l'école Saint-Coeur-de-Marie, de Warwick; son texte s'intitulait "Mon chien Max".

Dominic Longpré était un élève du collège Saint-Jean-Bosco, de Magog; son texte s'intitulait "Mon lit".

Le ministère de l'Éducation a vu dans ce recueil un bon moyen de faire valoir les réussites des élèves des écoles publiques et de reconnaître le rôle des professeurs dans l'enseignement d'une langue écrite de qualité.



Quelques personnalités importantes de Toyota Canada inc. étaient présentes au garage Relais Toyota inc. à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau commerce entièrement transformé à la suite d'un investissement d'un million de dollars. De gauche à droite, Mme Mimi Milette, directrice des ventes de district pour Toyota; M. Michel Rousseau, copropriétaire et vice-président de Relais Toyota inc.; M. Jerry Brault, directeur général de Toyota pour la zone du Québec, félicitant M. Georges Rousseau, président et copropriétaire de Relais Toyota et Gerald Nicol, directeur pour le district du département des pièces et du service pour Toyota.

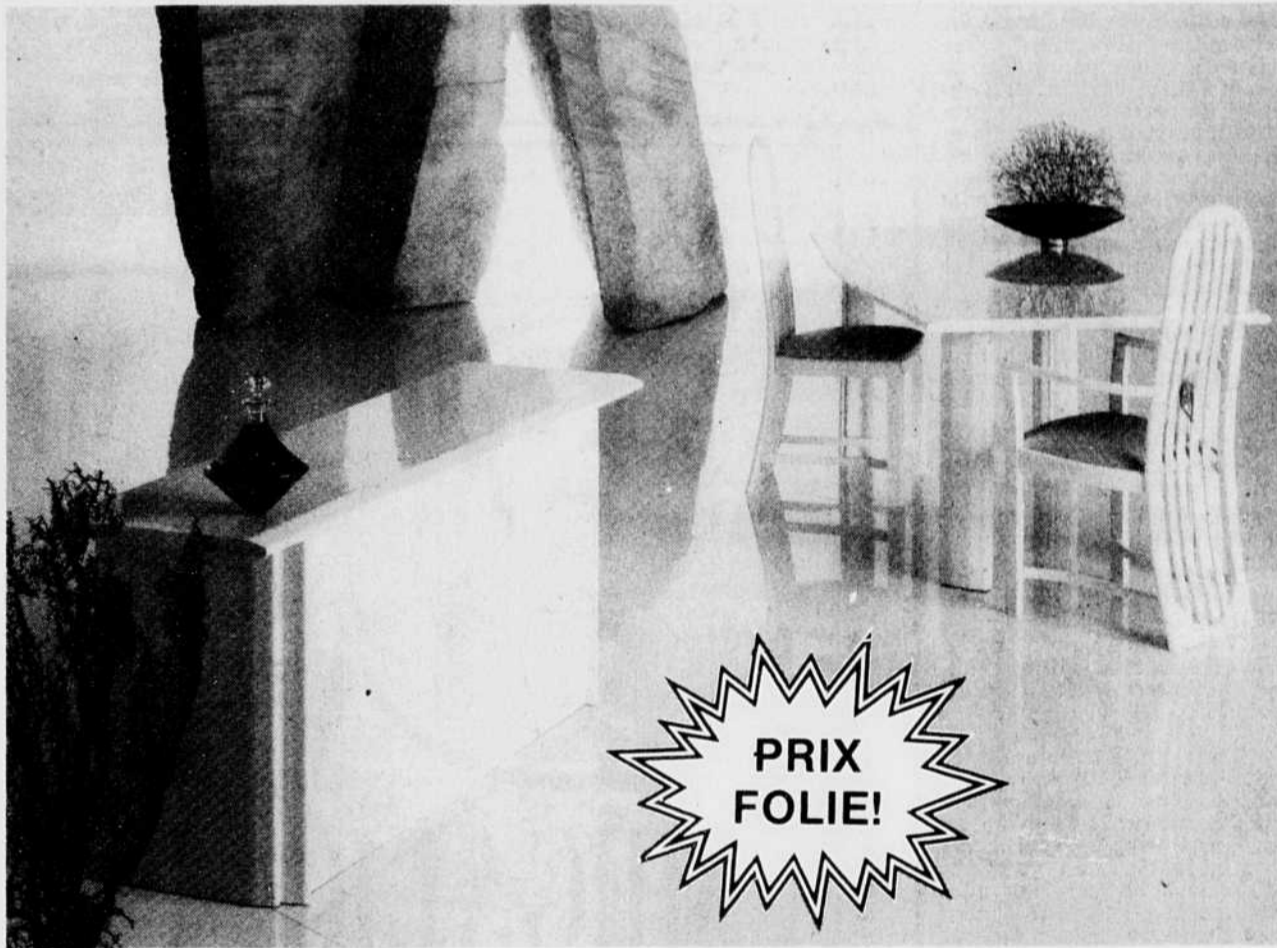
(Publi-promotion) 38277

JUIN en Folie!



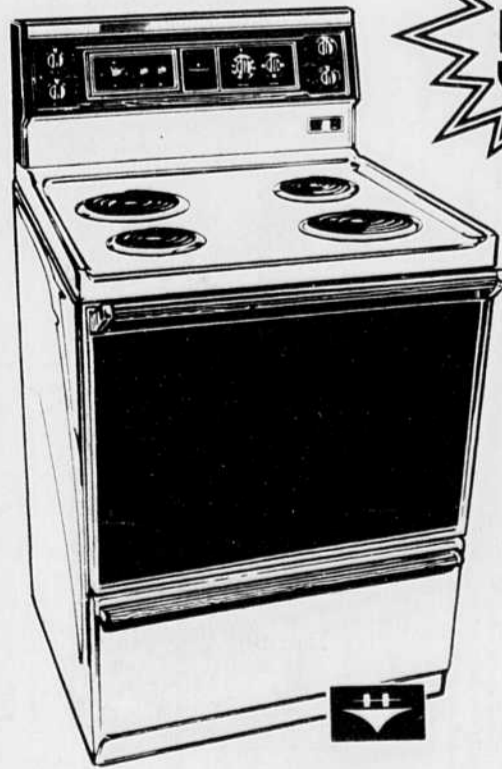
DIVAN-LIT MODERNE

Prix Folie!  
**398<sup>00</sup>**



PRIX FOLIE!

HOTPOINT POUR LE STYLE



Prix Folie!  
**578<sup>00</sup>**

- Four à nettoyage facile
- Tournebroche en option
- Grillage variable
- Cuisson "Touche d'or"
- Hublot pour le four
- Panneau de porte en verre noir
- Lampe dans le four - couverte
- Lèchefrite sans fumée
- Centre de programmation
- Horloge
- Commandes à réglage continu - appuyer et tourner
- Caisson en émail vitrifié
- Prise de courant
- Voyants de fonctionnement
- Tiroir de rangement
- Couleurs: amande ou blanc neige



Prix Folie!  
**398<sup>00</sup>**

- 4 cycles
- 2 boutons-poussoirs: normal et normal économique
- Minuterie de lavage rapide
- Minuterie de chauffe-plats
- Bouton-poussoir rotatif de démarrage
- Lampe-témoin
- Action de lavage à 3 niveaux
- Modèle encastrable seulement
- Couleur: amande seulement



PRIX FOLIE!



MEUBLES  
**Bruno Grégoire**

HOTPOINT

755, RUE KING EST  
SHERBROOKE  
567-5288

229, 9e RUE OUEST  
THETFORD MINES  
335-9115

**Le monde scolaire**



Dans le cadre du nouveau programme Diplôme d'études professionnelles en coiffure, d'une durée de deux ans, Ghislaine Boucher, professeure de l'école secondaire Camirand, a organisé au niveau de son groupe de 14 élèves une activité sur la création d'une coiffure de fantaisie à partir de la technique combinée, rouleaux, vagues et boucles, qui se retrouve au programme de la première année. Ghislaine Boucher a fait vivre à ses élèves une expérience enrichissante et motivante. Les élèves qui se sont vu décerner une plaque honorifique, dans l'ordre habituel sur la photo, ont été Nathalie Chagnon, 1er prix, Josée Dion, 2e prix, Nancy Breton et Eric Alarie, ex-aequo pour le troisième prix. Les élèves étaient jugés par un professionnel de coiffure, Réjean Simoneau.

SHERBROOKE— L'école secondaire Sacré-Coeur de Richmond a organisé le mercredi 8 juin sa "Soirée du Mérite". À cette occasion, la direction de l'école soulignait le travail des jeunes, tant sur le plan académique, culturel et sportif.

Les étudiants de l'option musique et de l'activité parascolaire théâtre, du cinquième secondaire de l'école Le Tremplin présentent une comédie musicale, ce soir, le jeudi 9 juin, à 19h30, au gymnase de cette école. Au programme: musique, chants et danse, ayant pour toile de fond, une histoire abracadabrante, pendant laquelle deux groupes de détectives mènent une enquête relativement à un vol, ce qui les mènera en Afrique...

Les élèves du Pensionnat des Ursulines ont organisé un spectacle qui s'est déroulé sous le thème "L'amour, c'est vital"... le comité de pastorale du Pensionnat, la chorale La Brise et les élèves ont présenté des danses, des chants, des monologues et un diaporama...

Une joute d'improvisation entre l'équipe de l'école Le Boisjoli et celle de l'école Soleil Levant s'est soldée par la victoire du Boisjoli, qui lance un nouveau défi à Soleil Levant...

L'an prochain, le marathon de français tenu cette année dans les écoles de la CSCS offrant le 2e cycle du primaire, sera organisé dans toute l'Estrie et il s'enrichira d'un volet lecture... les quatre membres du comité du marathon cette année étaient Lucie Richard-Bélanger, de 6e année à La Maisonnée, Suzanne Gauvreau, orthopédagogue à La Maisonnée, Jacynthe Cadorette, de 4e année à Desranleau, et Angèle Bédard, de 5e année à Champlain... embauchée grâce au programme de création d'emploi du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, Lyne Brisson a travaillé à la conception des fiches pour le marathon... la Caisse d'économie des Cantons a donné 800 \$ pour l'achat de jeux éducatifs en français dans les écoles...

Pour une troisième année consécutive, une centaine d'élèves de Montcalm en sègement religieux et moral ont payé 200 \$ à même leurs économies personnelles pour une année d'étude de quatre enfants d'Haiti... cette activité se greffait au projet Espoir nouveau de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf...

Il y aura remise d'un nouveau prix en musique cette année au Séminaire salésien: le prix Pierre-Décarie, décerné le 13 juin, lors du palmarès académique annuel, à l'é-

tudiant qui aura su montrer, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, des qualités musicales exceptionnelles...

Les responsables des arts du secondaire du Séminaire de Sherbrooke ont publié une petite brochure d'une qualité exceptionnelle dans laquelle on retrouve les plus belles oeuvres créées par les élèves avec photo de leur auteur tout à côté... ce petit album-souvenir d'Événement-artist est une oeuvre d'art en soi...

**La météo**

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Situation générale: une perturbation quasi stationnaire située sur le Labrador affectera toutes les régions donnant un ciel plutôt nuageux ainsi que des averses sur les sections plus à l'est. On prévoit peu de changements vendredi sur l'est de la province et une légère amélioration sur l'ouest.

Les températures s'approcheront graduellement des normales saisonnières d'ici la fin de semaine.

Estrie: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Min.: près de 4. Max.: près de 15. Risque de précipitations: 20 p.c. Vendredi: nuageux avec éclaircies.

Montréal: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Min.: près de 6. Max.: près de 16. Risque de précipitations: 20 p.c. Vendredi: ciel variable.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vents modérés. Min.: près de 6. Max.: 13 à 15. Risque de précipitations: 30 p.c. Vendredi: nuageux avec éclaircies.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Min.: près de 6. Max.: près de 16. Risque de précipitations: 20 p.c. Vendredi: ciel variable.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: ciel variable. Vents modérés. Min.: près de 3. Max.: près de 12. Vendredi: ensoleillé en matinée, plutôt nuageux en après-midi.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Min.: près de 3. Max.: près de 12. Risque de précipitations: 20 p.c. Vendredi: ciel variable.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Min.: près de 4. Max.: près de 14. Risque de précipitations: 20 p.c. Vendredi: ciel variable.

Laurentides: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Min.: près de 4. Max.: près de 14. Risque de précipitations: 20 p.c. Vendredi: ciel variable.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-loup: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents modérés par endroits. Min.: près de 5. Max.: 12 à 14. Risque de précipitations: 40 p.c. Vendredi: nuageux avec éclaircies.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: plutôt nuageux avec averses dispersées. Min.: près de 5. Max.: 10 à 12. Risque de précipitations: 40 p.c. Vendredi: nuageux avec éclaircies.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec averses dispersées. Min.: près de 4. Max.: 10 à 13. Risque de précipitations: 40 p.c. Vendredi: plutôt nuageux.

Basse Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec averses dispersées. Min.: près de 3. Max.: 7 à 10. Risque de précipitations: 40 p.c. Vendredi: nuageux.

**Dans le monde**

MaxMin		Genève	16	9	Nassau	31	24	
Amsterdam	17	12	Helsinki	24	15	New Delhi	40	25
Athènes	32	17	Hong Kong	31	27	Nicosie	36	16
Bahrein	36	29	Islamabad	33	21	Oslo	24	14
Bangkok	32	25	Istanbul	27	18	Paris	18	12
Barbade	31	25	Jakarta	31	23	Perth	18	13
Beijing	27	19	Johannesbourg	12	6	Rio de Janeiro	28	12
Belgrade	28	15	Kuala Lumpur	34	24	Rome	21	14
Berlin	22	15	La Havane	31	24	San Juan	33	24
Bogota	19	6	Le Caire	36	20	Santiago	15	5
Bruxelles	21	9	Lima	20	14	Séoul	24	20
Budapest	24	14	Lisbonne	22	14	Singapour	32	26
Buenos Aires	14	5	Londres	16	11	Stockholm	22	13
Chicago	34	18	Madrid	28	10	Sydney	19	11
Copenhague	24	17	Manille	31	23	Taipei	34	26
Dublin	15	5	Mexico	26	14	Tokyo	30	22
Francfort	15	10	Montevideo	21	10	Varsovie	27	16
						Vienne	24	13

**Ephémérides**

En raison de difficultés techniques à la Presse Canadienne, La Tribune ne peut publier aujourd'hui le texte des éphémérides.

**Pensée du jour**

Avec des soins raisonnables, le corps humain peut durer toute une vie.(Arnold Glasgow)

**Bizarreries**

**Grosses hôtesses**

HARARE (AP) — Les hôtesses trop charpentées d'Air Zimbabwe ont reçu, en décembre dernier, un ultimatum de six mois pour perdre du poids ou rester au sol, a rapporté le quotidien "The Herald". La compagnie, précise "The Herald", a pris cette décision après avoir constaté que ses personnels de cabines dépassaient de loin, en poids et en volume, ceux des autres compagnies. Selon des responsables d'Air Zimbabwe, certaines hôtesses étaient si grosses qu'elles heurtaient les passagers en passant entre les rangées de sièges.

**La Tribune salue**



Suzanne Gauthier, bénévole au Musée du Séminaire de Sherbrooke.

Que fais-tu pour avoir une bonne information sur les BBM?



Je lis La Tribune.



**DR. MÉGA MÉGALO MÉGALI  
MÉGAGOÛ MÉGAGOULIGOU  
MÉGAGOULIGOULI GOULO  
MÉGALIGOULIGOULO GOULIGOULI  
MÉGALI QUELGOÛ MÉGUILIGOULI  
MÉGOUOÛI MÉGADO CGUILIGUILI  
MÉGADÔCGOULO DOCTORIGOLO  
DOCTORIGUILI DOCTOMAGUI  
DOCTORIMÉGALI GOÛTZI!  
DR. MCGILICUDDY'S**

Le schnapps aux pêches,  
drôle à dire, bon à boire.



**Notes d'histoire**

Né à Sherbrooke, il a fait, comme son père, son grand-père et son arrière-grand-père, des études classiques au Séminaire de Sherbrooke puis il a fait des études en administration et en droit à l'Université de Sherbrooke. Après avoir travaillé pour une entreprise appartenant à son père, il a été adjoint au contrôleur de Sherbrooke Transit, ancêtre de la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke. Il est ensuite entré au service de la maison de courtage McLeod Young Weir comme représentant. Il est présentement directeur de la succursale locale de cette firme dont il est un des vice-présidents.  
Réponse à la question de mercredi: Evelino Bergamin.